

APPEL À PROJETS



APPEL À CANDIDATURES

Proposer son projet de transformation numérique intégrant la qualité de vie au travail.



ACCÉLÉRATION DE PROJETS

Participer à une session de 2 jours de scénarisation, de coaching et d'apports d'expertise.



ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

Construire la feuille de route d'un accompagnement sur mesure avec les partenaires du Transformateur.



MISE EN ŒUVRE SUR LE TERRAIN

Consolider son projet et identifier les pistes les plus adaptées à sa concrétisation.

Édition Île-de-France
Organismes de formation

Transformation numérique dans les organismes de formation :
vers une nouvelle organisation du travail ?

DOSSIER À COMPLÉTER ET À POSTER SUR
WWW.LETRANSFORMATEUR.FR

avant le 10 mars 2022 - 12h

Le transformateur

Édition Île-de-France Organismes de formation

La crise sanitaire et le contexte actuel sont venus accélérer les transformations numériques au sein des organismes de formation. Bouleversant les pratiques et modifiant l'activité, la montée en puissance de l'ère du numérique vient rebattre les cartes des conditions de réalisation du travail dans les organismes de formation.

Vous êtes un organisme de formation : un cabinet, une entreprise, une association, une start-up, une université, un opérateur public... ?

Vous vous questionnez sur l'impact de cette transformation numérique sur les conditions de travail de vos salariés ?

Alors cet appel à projet est fait pour vous !

Le Transformateur Numérique est un **dispositif d'innovation collaborative** porté par l'Anact et la Fing. Il fait partie du plan NET « Numérique Emploi Travail » lancé en 2016 par le Ministère du Travail, visant à accélérer des initiatives mettant le numérique - ou la culture numérique - au service de la qualité de vie au travail.



Cette **17e édition** est portée par l'Aract Île-de-France, avec le soutien de l'Anact, de la Fing et de la DRIETS IDF. Elle associe plusieurs partenaires : Défi-métier, le Synofdes, Opcô Santé, Akto.



Elle s'adresse aux **porteurs de projets situés géographiquement en région Île-de-France** et porte sur la thématique suivante :

Transformation numérique dans les organismes de formation vers une nouvelle organisation du travail ?

LES ORGANISATEURS DU TRANSFORMATEUR



L'Aract Ile de France conseille les entreprises de la région dans la mise en place de leurs projets d'amélioration des conditions de travail en conciliant performance de l'entreprise et développement de la qualité de vie au travail des salariés. Dans tous les cas, l'accompagnement de l'Aract prend la forme de démarches concertées et participatives en se concentrant sur les sujets émergents.

www.aractidf.org

Avec la participation de :



La Fondation internet nouvelle génération est une association loi 1901. Elle aide les entreprises, les institutions et les territoires à anticiper les mutations liées aux technologies et à leurs usages. Sa mission s'articule autour de quatre objectifs : mobiliser autour des technologies, prendre part aux nouveaux débats éthiques et sociétaux, favoriser l'émergence d'idées et de projets innovants, encourager l'appropriation de l'innovation et les partenariats.

<http://fing.org>



L'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail est un établissement public administratif placé sous tutelle du ministère en charge du travail. Il a pour vocation d'améliorer les conditions de travail en agissant notamment sur l'organisation du travail et les relations professionnelles. Ses équipes se composent d'ergonomes, d'ingénieurs, de psychologues, de sociologues et d'économistes. L'expérimentation de projets avec les organisations est à la base de ses travaux. La capitalisation des enseignements tirés de ces projets est au cœur de ses processus. Le transfert d'outils, connaissances et méthodes aux organisations constitue sa finalité ultime.

www.anact.fr



L'Anact s'appuie sur un réseau de dix-sept associations régionales : les Aract. Structures de droit privé, elles sont administrées paritairement et financées essentiellement par des fonds publics - Anact, Direccte et Régions. Des chargés de mission provenant de ce réseau peuvent participer à l'organisation et à l'animation du Transformateur.

www.anact.fr - Rubrique «Le réseau Anact-Aract» -

Le soutien financier régional de :



La Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DRIEETS) est le service déconcentré commun aux ministères des affaires sociales, de l'économie et des finances, du travail et de l'emploi. Elle est placée sous l'autorité du préfet de région. Au niveau francilien, la DRIEETS est l'interlocuteur économique et social privilégié des entreprises, salariés, demandeurs d'emploi, partenaires sociaux, acteurs de l'insertion et des consommateurs

<https://idf.drieets.gouv.fr/>

NUMÉRIQUE ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

UN ENRICHISSEMENT MUTUEL NÉCESSAIRE

Face aux enjeux de développement, de modernisation, de pérennisation voire de survie des structures dans le contexte actuel, les évolutions liées au développement des technologies et à la culture numérique sont aujourd'hui rapides et ambivalentes.

Elles constituent des opportunités : travailler avec plus de flexibilité, d'autonomie et de coopération, participer au développement de nouvelles compétences, évoluer vers de nouveaux métiers. Et en même temps, elles renforcent des phénomènes d'intensification du travail, d'hyper-rationalisation du temps de travail, et ainsi fragilisent les parcours professionnels, la santé des salariés et la performance des organisations.

Bien souvent, ces projets ne sont conduits que dans leurs dimensions techniques et financières. Or ces transformations viennent bousculer l'organisation du travail et ses conditions de réalisation, les pratiques de management, les modes de coopération, les compétences et le rapport au travail.

UNE ÉDITION RÉGIONALE THÉMATISÉE

Les partenaires franciliens ont choisi de proposer une **édition sectorielle** dédiée aux **organismes de formation** : **Transformation numérique dans les organismes de formation, vers une nouvelle organisation du travail ?**

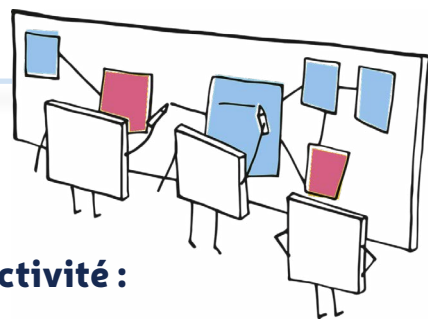
Depuis deux ans maintenant, les acteurs de la formation ont dû s'adapter à une crise sanitaire sans précédent. En réaction aux impératifs de distanciation sociale et de télétravail, ils ont dû se réinventer, renouveler leur offre pour s'adapter aux nouveaux besoins et expérimenter de nouvelles modalités de mise en œuvre.

Les effets de la crise dans le secteur de la formation

Les exigences de la crise sanitaire ont accéléré un mouvement de fond antérieur à cette crise dans le milieu de la formation professionnelle : celui d'une mutation substantielle des demandes Clients quant à une offre de formation intégrant davantage les nouvelles technologies de l'information et de la communication (*NTIC : ensemble des technologies permettant de traiter des informations numériques et de les transmettre*) :



Pour s'y adapter, les organismes de formation ont dû repenser leur ingénierie, mobiliser des outils numériques jusqu'alors inexploités ou peu mobilisés, et transformer partiellement ou intégralement leur offre.



Ces adaptations multiples ont profondément modifié leur activité :

SUR LE PLAN NUMÉRIQUE avec la démultiplication des outils utilisés - et pas toujours inter-opérables, contribuant à une augmentation de la charge cognitive -, le besoin d'acculturation des équipes aux nouveaux outils de gestion internes, aux nouveaux outils de formation eux-mêmes ; l'acculturation des stagiaires à ces mêmes outils, l'équipement informatique à aménager et sa gestion technique ;

D'UN POINT DE VUE DE LA DISTANCE ET DU TEMPS avec l'adaptation aux demandes hétérogènes du client - «sur site» ou «à distance» - et la diversification des formats - hybrides¹, blended², synchrones et asynchrones -, la réduction de la durée des temps de formation pour limiter la fatigue visuelle liée au travail prolongé sur écran, l'articulation des temps de vie ;

D'UN POINT DE VUE SANITAIRE avec la gestion en temps réel du risque, l'adoption de protocoles spécifiques sur sites ;

SUR LE PLAN ADMINISTRATIF d'éventuels changements dans le traitement du dossier stagiaire et les comptes à rendre au financeur, les modalités de traçabilité qui évoluent, la récupération des pièces et justificatifs à distance qui viennent modifier l'activité des métiers administratifs ;

SUR LE PLAN RELATIONNEL avec l'évolution des modes d'interaction : la collaboration entre collègues, le lien avec les stagiaires - notamment la création d'une cohésion de groupe et la capacité à assurer le suivi individuel -, le management en distanciel³, le lien avec les commanditaires ;

D'UN POINT DE VUE DES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES le maintien des objectifs, de l'attention des participants, l'acquisition des compétences et leur évaluation, la réponse aux enjeux de satisfaction de la clientèle et des financeurs.

SUR LE PLAN MANAGÉRIEL ET RH avec le repositionnement de l'activité, l'éventuelle redéfinition des postes, la formation et le recrutement, mais aussi la régulation, l'appui et l'animation à distance des équipes pour réguler la charge, maintenir le collectif, informer, apporter feedback et reconnaissance.

Une opportunité pour améliorer la qualité de vie au travail ?

Mieux travailler demain dans le secteur de la formation, c'est partir des actions concrètes élaborées durant la crise et interroger la façon dont ces adaptations peuvent améliorer la qualité de vie au travail. C'est notamment questionner l'activité de travail, l'organisation, le management, le fonctionnement du collectif...

Grâce à ses équipes composées d'ergonomes, de sociologues, de psychologues du travail et de spécialistes de la culture numérique, le Transformateur vous propose de prendre du recul sur vos pratiques pour mieux concilier qualité de vie au travail des équipes et performance de l'organisation.

1 - Hybridation des pratiques : alternance et articulation d'une succession de temps de rencontres et de travail organisées en présentiel et en distanciel.

2 - Blended learning : dispositif combinant l'e-learning et le présentiel.

3 - Distanciel : implique une dispersion spatiale du collectif qui la compose en différentes unités. L'interaction résulte de la connexion entre ses unités et se fait par l'intermédiaire d'outils numériques dédiés.

Digitalisation : intégration des technologies du numérique aux différents dispositifs de formation.

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

L'objectif du Transformateur Numérique est de vous aider à mieux :

- Impliquer les salariés et les managers à ces transformations afin de faire de celles-ci de réelles opportunités de développement ;
- Intégrer le plus en amont possible les questions d'organisation du travail et des usages ;
- Identifier les points de blocage et les pistes d'actions susceptibles de lever ces points de blocage.

Lors des temps de rencontre organisés, les porteurs de projet sont stimulés dans leur potentiel d'innovation et de créativité grâce aux échanges entre pairs, à l'intervention d'experts, spécialistes des questions du travail et des solutions numériques, permettant de bénéficier d'une approche pluridisciplinaire à la fois théorique et pratique.

Pour chaque édition du Transformateur, des participants du dispositif bénéficient d'un accompagnement conseil dans la mise en œuvre de leur projet.

6 BONNES RAISONS DE CANDIDATER

1. Consolider son projet ;
2. Être accompagné par un réseau de spécialistes des questions du travail et des solutions numériques ;
3. Identifier et s'approprier des ressources méthodologiques, techniques, sociales et organisationnelles ;
4. Avoir un suivi tout au long du dispositif par un référent dédié ;
5. Identifier des voies de développement - mise en relation, expertise, accompagnement... ;
6. Avoir l'opportunité de rencontrer de potentiels partenaires et d'échanger entre pairs.

A QUI S'ADRESSE CET APPEL À PROJETS ?



Vous êtes situés géographiquement en **région d'Île-de-France**.

Vous êtes un **organisme de formation** : un cabinet, une entreprise, une association, une start-up, une université, un opérateur public... ?

Et vous vous interrogez sur la façon dont le numérique peut venir transformer la qualité de vie au travail de vos équipes ?

CRITÈRES DE SÉLECTION DES CANDIDATURES

- **L'attention portée à l'amélioration des conditions de travail** - au coeur du projet ou dans ses impacts ;
- **La diversité de nature et de maturité de projets.** Les projets portés par les candidats peuvent être de maturité différente : projet au stade de l'idée, en cours de lancement, initiative existante souhaitant prendre de l'ampleur ou changer de cap. Le jury sera attentif à sélectionner des projets à des stades divers de maturité afin que, au coeur de chaque groupe, les projets s'enrichissent mutuellement.
- **La clarté et la précision des réponses** apportées dans votre dossier de candidature.
- **La disponibilité de deux personnes au minimum** aux dates indiquées dans l'appel à projet (Cf. page 7).

LES ÉTAPES DU DISPOSITIF

1 Appel à candidatures

10 mars 2022 à 12h

Date butoir de réception des candidatures

21 mars 2022

- Sélection et annonce des candidatures retenues
- Transmissin des informations nécessaires à leur participation

IMPORTANT !

Chaque groupe projet doit être représenté lors des différents temps de rencontres par **deux personnes minimum à trois personnes maximum**.

> Ces personnes peuvent **occuper des fonctions différentes** - dirigeants, salariés, responsables de service, représentants du personnel ou partenaire.

> **Elles doivent impérativement participer à l'ensemble des journées de rencontre** prévues dans le cadre du dispositif.

Pensez dès maintenant à identifier les personnes que vous souhaitez associer à cette rencontre et invitez-les à poser une option sur les dates de rencontres prévues.

Suivi dans la durée

4

- Club d'échange de pratiques
- Lien avec les dispositifs régionaux existant
- Organisation d'évènements publics

Mise en œuvre sur le terrain

3

Pour les porteurs de projets éligibles à l'issue de la session d'accélération, appui des partenaires régionaux :

- pour mettre en œuvre l'accompagnement terrain;
- pour trouver des pistes d'aides à la concrétisation.

2 Accélération de projets

29 avril 2022 : Date butoir pour l'envoi à l'Aract IDF des éléments d'informations nécessaires à l'organisation de l'accélérateur

TEMPS DE RENCONTRE SUR DEUX JOURS À PARIS (lieu à préciser) :

- Formation (apports d'expertise « à la carte »)
- Accélération (coaching individuel et collectif)
- Enrichissement et réécriture des projets (scénarisation, prototypage) en articulant innovation technologique et innovation sociale

12 et 13 mai 2022

27 mai 2022

Les candidats ont jusqu'à cette date pour renvoyer à l'Aract IDF un **fichier de synthèse** spécifiant les nouvelles pistes d'action mises en évidence lors de l'Accélérateur des possibles, ainsi que l'aide dont ils ont besoin pour développer ou consolider leur projet.

Le comité de sélection se réunit ensuite pour échanger sur ces nouvelles pistes d'action.

Les porteurs de projets sont contactés par l'Aract IDF pour prendre connaissance des **possibilités d'accompagnement spécifiques** à chaque projet : mise en réseau, expertise, accompagnement, visibilité, etc.

L'organisateur pourra décider de passer en format hybride ou entièrement distantiel selon les conditions sanitaires

LA CHARTE DU TRANSFORMATEUR

Le Transformateur Numérique a pour mission d'aider les participants à augmenter la performance de leur projet en travaillant, au cœur de celui-ci, sur les déterminants de la qualité de vie au travail. Pour cela, les participants sont invités à respecter plusieurs principes de fonctionnement.

PRINCIPE D'OUVERTURE

Le Transformateur promeut l'innovation ouverte, la découverte de nouvelles idées - par des chemins parfois inattendus. Il est particulièrement favorable à ceux qui ont le désir d'être étonnés, qui souhaitent être confrontés à d'autres points de vue, rencontrer d'autres organisations, d'autres projets que le leur. Les projets sont ainsi sélectionnés en fonction de leur différence et de leur possible complémentarité. Ils sont incités, quand cela a du sens, à se rapprocher pour trouver ensemble des voies communes de développement.

PRINCIPE D'ÉCOUTE ET DE CONFIANCE

Durant ces deux journées de rencontre, la parole est prioritairement donnée aux porteurs et porteuses de projets. Les personnes sont là pour expliciter leur projet, le faire grandir, en bénéficiant des conseils de tous et toutes. L'écoute entre les porteurs et porteuses de projet doit être réciproque. La confiance et la bienveillance sont cultivées.

PRINCIPE D'ENGAGEMENT DE L'ACTION

Le Transformateur est un dispositif tremplin qui aide les projets à se renforcer en prenant mieux en compte les enjeux sociaux et de qualité de vie du travail. Il peut les aider à se repositionner, à trouver des voies de développement, de concrétisation, ou à identifier des ressources. Il attend en retour des porteurs et porteuses de projet qu'ils aillent au bout de leurs démarches, et les aide à le faire.

PRINCIPE DE COOPÉRATION ET DE PARTAGE

Le Transformateur est un espace de partage et de coopération. Chacun peut y parler de son projet en confiance, afin de bénéficier des conseils de la communauté. Chacun peut aider les projets des autres à évoluer. L'ensemble des participants s'engage ainsi à coopérer, mais aussi à respecter le caractère confidentiel de certaines dimensions des projets, quand celles-ci sont exposées. Et chacun s'engage à ne pas développer, à l'insu de son initiateur, un projet dont il aurait eu connaissance par cet atelier.

PRINCIPE DE VALORISATION ET DE PUBLICITÉ

Le Transformateur est un dispositif de valorisation de projets et de mise en réseau. Les projets passés par cet atelier sont mis en valeur auprès de la communauté, sur la base des informations partagées, c'est-à-dire non confidentielles. Les porteurs et porteuses pourront être mis en contact avec d'autres acteurs ayant des projets similaires, ou avec des acteurs institutionnels.

CANDIDATURE À REMPLIR

Pour candidater à la 17^e édition du Transformateur numérique, complétez ce dossier et postez-le sur www.letransformateur.fr avant le **10 mars 2022**. Pour toute question, merci de contacter e.fosset@anact.fr



PORTEUR(S) DU PROJET

Identité et fonction du contact principal (participant aux rencontres) :

Identité de l'organisation et raison sociale (TPE, PME, ETI, GE, association, public, startup, indépendant, autre...) :

Secteur d'activité :

Adresse postale :

Téléphone :

Sites web du projet et / ou de l'organisation qui le porte (sera valorisé dans le guide) :

Identité et fonction des autres personnes participantes (+ identité de l'organisation si différente de l'organisation principale) (sera valorisé dans le guide) :

Adresses mail de l'ensemble des participants :

Identifiant Twitter de l'organisation, du projet, des participants (le cas échéant / sera valorisé dans le guide) :

PORTEUR(S) DU PROJET

Titre (25 caractères maximum – espaces compris) :

Résumé du projet en trois ou quatre lignes :

Description détaillée (vous pouvez vous aider de la méthode QQQCCP (quoi, qui, où, quand, comment, combien, pourquoi / pièce-jointe à uploader sur le site du Transformateur si nécessaire) :

THEMATIQUES CONCERNEES PAR LE PROJET

(possibilité de cocher plusieurs cases)

- ☐ Coopération entre les salariés
- ☐ Redéfinition des métiers
- ☐ Organisation et répartition des tâches
- ☐ Enjeux de santé au travail
- ☐ Recrutement et intégration de nouvelles compétences
- ☐ Évolution et adaptation des compétences
- ☐ Participation des salariés au choix des outils numériques
- ☐ Égalité professionnelle
- ☐ Management à distance et e-management
- ☐ Parcours professionnels
- ☐ Formation et accompagnement des managers
- ☐ Adaptation des équipements de travail
- ☐ Maîtrise des solutions techniques
- ☐ Enrichissement du dialogue social autour de la transformation numérique
- ☐ Développement du dialogue entre salariés et prestataires porteurs de solutions numériques
- ☐ Transformation des lieux de travail
- ☐ Conception spécifique et ingénierie numérique
- ☐ Télétravail
- ☐ Participation des salariés au renouveau de la stratégie numérique de l'entreprise
- ☐ Prise en considération du point de vue des salariés dans les décisions d'entreprise
- ☐ Mobilisation des stagiaires et / ou des clients

Cibles (directes et indirectes), publics attendus, ou usagers du dispositif :

Nombre de personnes que le projet pourrait toucher :

Equipe impliquée, acteurs associés :

Temporalité du projet :

Nature du projet (ex : service, nouvel outil, méthode de conduite du changement, expérimentation, recherche-action, ...) :

Description du type d'innovation proposée (ex : organisationnelle, managériale, d'usages, services, ...) :

Dynamique de la Structure / du projet (exemples : en émergence / en croissance / en transformation / en tension, en crise...)

Que recherchez-vous en postulant au Transformateur ?

Y-a-t-il une question particulière que vous souhaiteriez voir abordée lors de l'Accélérateur des Possibles ?

DIFFUSION DE L'APPEL A PROJETS

Comment avez-vous pris connaissance de cet appel à projets ?

☐ Via les réseaux sociaux (précisez) :

☐ Via le site web de l'Anact ☐ Via le site web de l'Aract IDF

☐ Via la newsletter Aract IDF ☐ Via une campagne d'e-mailing

☐ Bouche à oreille (précisez) :

☐ Via le site web du Transformateur

☐ Via la presse (précisez) : ☐ Par un autre canal (précisez) :

☐ J'ai pris connaissance de la charte du Transformateur (page 8) et je m'engage à la respecter

Le réseau Anact-Aract et la Fing sont amenés à traiter et conserver vos données personnelles. Ces données sont utilisées afin de vous informer des suites données à votre candidature, d'organiser votre participation au Transformateur le cas échéant, de vous accompagner dans ce cadre. Il est également possible de vous solliciter afin de participer à des événementiels valorisant votre participation au Transformateur Numérique ainsi qu'à des séminaires de capitalisation. Ces informations peuvent être communiquées aux animateurs du Transformateur dans ce but. Elles ne font l'objet d'aucune sous-traitance, d'aucun traitement à caractère commercial et ne sont pas transférées hors Union Européenne. Elles sont conservées pour une durée de cinq ans. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de celles-ci. Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant à contact@letransformateur.fr

☐ J'ai lu et j'accepte les conditions concernant la conservation et l'utilisation de mes données personnelles.

Édition Île-de-France Organismes de formation

Après avoir complété votre dossier, postez-le sur la page de l'appel à projet sur le site
www.letransformateur.fr

Date limite de réception des candidatures : 10 mars 2022 - 12h

VOTRE CONTACT EN REGION

pour toute question relative à cet appel à projets :

Aract Île-de-France

www.aractidf.org

Élise Fosse-Lagoszniak, chargée de mission

e.fosset@anact.fr

Tél. : 06 45 21 11 27

REJOIGNEZ-NOUS SUR



www.letransformateur.fr



@LeTransformateur